

Les États-Unis, arbitre partial de la crise anglophone

# La réaction musclée de René Sadi

- Une interview, du «Monsieur Afrique» de Donald Trump, suscite une sortie prompte du gouvernement et l'effarement de l'opinion publique
- L'intégralité du communiqué du Mincom Pp.2-3



Justine Aimée Ngounou Tchokonthieu

# L'atout-majeur du Tes

Elle redonne ses lettres de noblesse à la cour spéciale Honneur à la femme, en cette veille de la Jif 2019 P.4



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Au cours d'une interview diffusée sur les antennes de Radio France Internationale (RFI) en date du 04 mars 2019, en prélude à la tournée africaine qu'il effectue en ce moment, le sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires africaines, a demandé la libération du président du « Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC) », Maurice Kamto, ainsi que l'élargissement de tous les militants du MRC interpellés le 26 janvier 2019, lors des manifestations non autorisées à travers plusieurs villes du Cameroun, quelles que soient les raisons de leur emprisonnement. Il a déclaré en substance et de façon comminatoire:

**« Le gouvernement camerounais assure que Maurice Kamto a été arrêté et emprisonné pour des raisons légitimes. Moi, je pense vraiment qu'il serait très sage de le libérer. Parce que, que ce soit vrai ou faux, il est perçu comme ayant été incarcéré pour ses activités politiques et cela est inacceptable. Ses militants et lui doivent être libérés et nous ne passerons pas par quatre chemins pour le dire. »**

En outre, s'agissant de la situation dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, le responsable américain a indiqué qu'il incitera **« les autorités camerounaises à être plus sérieuses dans leur gestion de la crise anglophone. »** Il a poursuivi en précisant que les mesures symboliques, prises jusqu'à présent, ne suffisent pas pour résoudre cette crise extrêmement grave à ses yeux.

Le Gouvernement camerounais dénonce vivement ces propos qui, non seulement, dénotent une méconnaissance des enjeux, des réalités et des faits concernant l'arrestation de Monsieur Kamto et nombre de ses partisans, ainsi que la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, mais aussi, trahissent une grave velléité d'immixtion à peine voilée et inadmissible, dans les affaires intérieures du Cameroun.

Le Cameroun est un Etat de droit, dont les lois et les règlements constituent le cadre normatif où tous les partis politiques, y compris le Mrc, mènent leurs activités, mais ce, dans le respect

de la légalité. A cet égard, le Gouvernement tient à réitérer que M. Kamto n'est nullement en détention pour avoir exercé des activités politiques, ou participé légalement au jeu politique, puisqu'il a du reste été candidat à l'élection présidentielle de 2018. M. Kamto et ses partisans sont détenus pour des faits de droit commun, entre autres, d'insurrection, d'hostilité contre la patrie, de rébellion et de destruction de biens publics, tant à l'intérieur du pays que dans plusieurs ambassades du Cameroun à l'étranger.

Ils en répondent actuellement devant la justice, seule habilitée à confirmer ou non, les charges retenues contre eux.

S'agissant de la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le gouvernement tient à relever l'obligation qui lui incombe d'assumer pleinement ses responsabilités régaliennes, en mettant tout en œuvre pour préserver l'intégrité territoriale du Cameroun, de même que la sécurité des personnes et des biens, face à des rebelles sécessionnistes hors la loi, qui sèment la terreur et la désolation, commettant d'inqualifiables atrocités, que nul ne saurait tolérer.

Par ailleurs, il convient de souligner que toutes les mesures sécuritaires prises par le gouvernement, sont jusqu'à date, conformes aux conventions internationales en matière des droits humains, qui prévoient des exceptions, lorsque l'ordre public et la paix sont menacés. Pour autant, le Gouvernement a apporté des réponses appropriées à toutes les revendications initiales, qu'elles soient d'ordre politique ou socio-économique et culturel, en tenant dûment compte de nos précieux acquis et de l'intérêt supérieur de la Nation.

En tout état de cause, le gouvernement se félicite de la qualité des relations qu'entretiennent le Cameroun et les Etats-Unis, et entend continuer d'œuvrer à leur renforcement, au bénéfice des deux pays et dans le respect mutuel de leurs souverainetés respectives».

Yaoundé, le 6 mars 2019

**Le ministre de la Communication**  
**René Emmanuel SADI**

# Les États-Unis, arbitre partial de la crise anglophone

**Une interview, du «Monsieur Afrique» de Donald Trump, suscite une sortie prompte du gouvernement et l'effarement de l'opinion publique. L'intégralité du communiqué du Mincom, voir page 2.**

C'est une sortie musclée qui a marqué, mardi, la prise de parole du ministre de la Communication (Mincom), René Emmanuel Sadi, contre les déclarations tendancieuses du sous-secrétaire d'État américain aux Affaires africaines. Sur les ondes de Radio France internationale (Rfi), Tibor Nagy avait, la veille, demandé, voire exigé, sans autre forme de procès, la libération du leader du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc), Maurice Kamto, ainsi tous les militants de son parti



Trump

interpellés le 26 janvier à Bafoussam, Douala, Mbouda et Yaoundé. «(...) que ce soit vrai ou faux, il est perçu comme ayant été incarcéré pour ses activités politiques et cela est inacceptable. Ses militants et lui doivent être libérés et nous ne

passerons pas par quatre chemins pour le dire», a soutenu le diplomate américain, par ailleurs attendu à Yaoundé les 17 et 18 mars, dans le cadre d'une tournée sous-régionale. Qualifiant en outre de symboliques et insuffisantes, les mesures prises

jusqu'à présent par Yaoundé, pour le règlement de la crise sécessionniste dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, Tibor Nagy a indiqué qu'il allait s'employer, lors de son séjour à Yaoundé, à inciter les autorités camerounaises «à être plus sérieuses dans leur gestion de la crise anglophone». Pour le porte-parole du gouvernement, ces déclarations «trahissent une grave velléité d'immixtion à peine voilée et inadmissible, dans les affaires intérieures du Cameroun». En effet, candidat malheureux à l'élection présidentielle du 7 octobre 2018, Maurice Kamto et ses partisans sont détenus, a soutenu René Emmanuel Sadi, pour des faits de droit commun (insurrection, hostilité contre la patrie, rébellion et destruction de biens publics, aussi bien localement que dans plusieurs représentations diplomatiques du Cameroun à l'étranger, notamment Bonn et Paris. En toute indépendance, la justice camerounaise aura à se prononcer sur les charges retenues contre les manifestants des «marches blanches» contre «le hold-up» de la présidentielle.

## Intégrité territoriale

Sur le front du conflit indépendantiste, dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le gouvernement, selon son porte-parole, tient à relever l'obligation qui lui incombe d'assumer pleinement ses responsabilités régaliennes, en mettant tout en œuvre pour préserver l'intégrité territoriale du Cameroun, de même que la sécurité des personnes et des biens, face à des rebelles sécessionnistes hors-la-loi, qui sèment la terreur et la désolation, commettent d'inqualifiables atrocités que nul ne saurait tolérer. Le Mincom a également tenu à souligner que toutes les mesures sécuritaires, prises par les pouvoirs publics étaient jusqu'à date, «conformes aux conventions internationales en matière des droits humains, qui prévoient des exceptions, lorsque l'ordre public et la paix sont menacés». Concomitamment, le gouvernement camerounais a apporté des réponses appropriées à toutes les revendications initiales, qu'elles soient d'ordre politique ou socio-économique et culturel, en tenant dûment compte des précieux acquis et de l'intérêt supérieur de la nation.



Sadi

«En tout état de cause, a-t-il conclu, le gouvernement se félicite de la qualité des relations qu'entretiennent le Cameroun et les États-Unis, et entend continuer d'œuvrer à leur renforcement, au

bénéfice des deux pays et dans le respect mutuel de leurs souverainetés respectives». Il convient à cet effet de noter le parti-pris évident de Washington, dans la crise anglophone. Tout se

passé ainsi comme si le gouvernement américain, avait pris fait et cause pour les sécessionnistes ambazoniens, dont les déclarations et les méfaits ne peuvent être acceptés par aucun pouvoir digne de ce nom. Et les déclarations de Tibor Nagy, sur le sujet, laissent un arrière-goût de frustration, tant elles évitent soigneusement d'appeler à la retenue ceux qui pillent, tuent, volent, violent, brûlent, prennent des otages et empêchent les enfants d'aller à l'école. On n'imagine pas, aux États-Unis, un groupuscule d'insurgés, quels que soient par ailleurs les motifs de leurs revendications, remettre en cause l'intégrité territoriale ou la souveraineté du pays de l'oncle Sam, ou encore perpétrer impunément des actes terroristes. Et, lorsqu'on se rappelle des efforts fournis par les autorités de Yaoundé en vue de satisfaire les revendications corporatistes des avocats et instituteurs, à l'origine de la crise, quand on constate par ailleurs le niveau de surenchère des insurgés, l'observateur ne peut que s'interroger lourdement sur le sens des déclarations de l'officiel de Washington.

Labaran Mamouda

JUSTINE AIMÉE NGOUNOU TCHOKONTHIEU

# L'atout-majeur du Tcs

**Elle a redonné ses lettres de noblesse à la cour spéciale. Honneur à la femme, en cette veille de la Jif 2019.**

« Ma nomination honore les femmes en général, et celles de la magistrature en particulier. Elle reste une porte ouverte à d'autres hautes fonctions que les femmes mériteront par leur ardeur au travail. » Lorsque, le 9 octobre 2015, elle est installée comme procureure générale près le Tribunal criminel spécial (Tcs), Justine Aimée Ngounou Tchokonthieu mesure déjà non seulement l'ampleur de la tâche, mais aussi, la symbolique qu'elle représente pour toute la gent féminine du pays. À 55 ans, la magistrate hors hiérarchie 2e groupe, nommée par décret présidentiel le 28 juillet d'avant, incarne les rêves du sexe dit faible, en même temps qu'elle devient un aiguillon dans la politique gouvernementale de promotion du genre. Dans sa communication spéciale, le ministre d'État, ministre de la Justice, garde des Sceaux, Laurent



Esso, saluera la compétence, le professionnalisme et l'abnégation dont fait montre Mme Ngounou Tchokonthieu dans l'accomplissement, au quotidien, de sa lourde et délicate mission. Et son arrivée à ce poste, ajoutera-t-il, « doit être comprise comme un souffle nouveau que le président de la République veut apporter à cette juridiction qui, depuis sa mise en service, affirme sa spécificité et son

autorité ». Et la réalité du terrain semble conforter les observateurs de ce que, au parquet du Tcs, il y a the right woman at the right place. Le nez dans les dossiers, madame la procureure est en effet, aux dires des justiciables et autres magistrats, un modèle de rectitude et de rigueur professionnelle. Une attitude qui tranche avec le contexte et la réputation sulfureuse qu'avait fini

par prendre la haute juridiction, du temps de son prédécesseur Émile Zéphirin Nsoga. Désormais, les instructions sont menées avec méthode, en rupture totale avec une pratique fort répandue, ayant jadis donné une fâcheuse impression de tâtonnement, voire d'improvisation. D'une rare discrétion, Justine Aimée Ngounou Tchokonthieu abhorre en effet les mondanités. Et ce ne sont pas les paparazzis qui auront manqué, sur son chemin depuis son installation jusqu'à ce jour. De la presse aux collaborateurs en passant par toutes sortes de chasseurs de primes, les inquisiteurs ont fini par se lasser d'épier, d'attendre qu'elle s'engouffre dans les multiples pièges auxquels expose la fonction. Faudrait sans doute trouver autre chose pour espérer l'attirer dans la fange. Faudrait-il le rappeler : le Tcs est compétent pour connaître, lorsque le préjudice est d'un montant minimum de 50 millions de francs, des infractions de détournements de deniers publics et des infractions connexes prévues par le Code pénal et les Conventions internationales ratifiées par le Cameroun. Autant dire qu'il s'agit d'une histoire de gros poissons, d'intérêts tout aussi énormes, et donc de tentations et tentatives en tout genre pour soit s'extraire du borbier, ou alors d'amoinrir les charges.

## Dame incorruptible

Justine Aimée Ngounou Tchokonthieu, femme à la mise toujours soignée, tire sans doute sa réputation de « dame incorruptible » d'une trajectoire non usurpée. La native de Nkongsamba, diplômée en 1985 de l'École nationale d'administration et de magistrature (Enam), a beaucoup voyagé. C'est dans la région de l'Est qu'elle fait ses humanités. Substitut du procureur près les tribunaux de Bertoua, elle est ensuite affectée à Mbanga comme substitut du procureur près le tribunal de première instance (Tpi), juridiction dont elle devient, de 1988 à 1994, le procureur de la république. Appelée à assumer les mêmes fonctions près les tribunaux de Bafoussam, elle est, en 2001, promue vice-présidente de la cour d'appel du Littoral. Neuf ans plus loin, et avant sa promotion au Tcs, la spécialiste du droit Ohada (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires), passée également par l'École régionale supérieure de la



*Passation de service entre le nouveau et l'ancien chef de division des enquêtes du corps spécial d'officiers de police judiciaire*

magistrature du Bénin, était procureur général près la cour d'appel du Nord. Arbitre du Centre international pour le règlement des

différends relatifs aux investissements de Washington, Mme Ngounou Tchokonthieu est enfin membre de l'Institut

international de droit d'expression française de Paris.

**Diane Abada**

*Le patrimoine de l'État camerounais, en ce qui concerne les biens immobiliers, regorge de nombreux édifices et infrastructures. Malheureusement l'entretien de ces biens immobiliers relevant du patrimoine de l'État camerounais n'a toujours pas suivi et la plupart sont en totale état de décrépitude. Ils constituent de ce fait, de véritables risques pour les populations. Certains ministères et leurs représentations régionales, à cause de l'image d'immeubles abandonnés, laissent les usagers pantois.*

*Des ascenseurs généralement en panne, les toilettes sans eau et fermées ou encore les délégations régionales envahies par la broussaille et aux murs décrépits, le tableau est très peu reluisant. Pourtant, des lignes budgétaires, spécialement allouées à la maintenance de ces édifices existent. Dans ce dossier, La Météo passe en revue, le mal de l'entretien et de la maintenance dont souffrent nos bâtiments publics.*

**Réalisé par  
Mamouda  
Labaran et  
Nadine Bella**



## L'entretien des édifices publics en panne

**B**eaucoup ne se souviennent pas que la gestion du parc immobilier de l'État avait été l'un des points à l'ordre du conseil de cabinet du mois de mai 2015. Selon le communiqué final ayant sanctionné les assises du 29 mai à l'immeuble Etoile, la situation des propriétés administratives nécessite une intervention urgente. À l'époque, sur les 34.423, 70% est dans un état déplorable, estime le ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières, dans son exposé du jour. La situation est presque similaire à l'étranger, où le Cameroun disposait de 68 propriétés administratives, 22 locations privées et 13 terrains non bâtis, rapporte le communiqué final. L'état des lieux réalisé en 2012 dans le cadre du Programme de protection et de développement du patrimoine de l'État mettait en lumière une dégradation accentuée de ces édifices. Toute chose qui entraîne l'inadéquation entre l'offre et la demande, des défis sécuritaires importants, ainsi que la nécessité de la remise en l'état du patrimoine immobilier de l'État. En termes de mesures correctives, il a été procédé depuis 2013, à la réhabilitation complète de 44 édifices publics. L'estampillage de 18036 propriétés et locations administratives entamé dans cinq régions du Pays au cours de l'année 2015 se poursuivra en 2016 dans les autres Régions. Au chapitre des perspectives, le ministre chargé des domaines a préconisé une batterie d'action en vue d'une meilleure gestion du parc immobilier de l'État, au rang desquelles la surveillance du parc immobilier de l'État grâce au système GPS et la rentabilisation du patrimoine immobilier de l'État tant au Cameroun qu'à l'étranger. Au terme de cette communication, le chef du gouvernement a

demandé au ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières (Mindcaf) de prendre des mesures en vue de mieux sécuriser, protéger et maintenir nos édifices publics.

**Délabrement.** En effet, les immeubles et édifices publics, il y a quelques années, constituaient la fierté des Camerounais. De leur stature, ils imposaient admiration et fierté. Ils donnaient l'allure d'une véritable agglomération de type européenne à certaines villes. De nombreux immeubles bâtis çà et là, faisaient de Yaoundé ou Douala, une véritable fierté pour la sous-région. Malheureusement, l'entretien de ces immeubles n'a véritablement pas suivi. Des décennies après, ce patrimoine de l'État s'est gravement dégradé. Pour certains de ces édifices laissés à l'abandon ou presque, c'est la ruine totale. Un tour dans quelques ministères et l'on perd à coup sûr, l'appétit. Tant le constat dans ces bâtisses est désolant. Vue d'une carte postale, on tomberait inéluctablement sous le charme de l'«immeuble ministériel n°2», véritable chef-d'œuvre architecturale des années de gloire du Cameroun. À l'intérieur, on découvre cet édifice dans toute sa laideur et son apparence réelle. Ce n'est certainement pas le poids de l'âge qui l'a vieilli. Mais plutôt, le manque d'entretien. Toilettes hors d'usage, installations électriques vandalisées, murs lézardés, portes fracassées, fenêtres – pour celles qui existent encore – complètement abîmées. Tout autour, la broussaille et les mares d'eau ont fait leur nid. Aujourd'hui, on compte au bout des doigts, les édifices qui tiennent encore la chandelle. Pourtant en Europe, il existe encore des immeubles qui datent de l'époque médiévale et qui

affichent toujours une cure juvénile. L'exemple le mieux connu est la célèbre Tour Eiffel de Paris.

**Édifices salis par des affiches.** Ces derniers temps à Yaoundé, dans les rues de certains quartiers, et sur les murs de certains édifices publics, impossible de faire 20 mètres sans apercevoir des affiches murales et/ou publicitaires ainsi que des graffiti. Écrits avec de la craie sur les murs ou saisis sur une banderole, les messages sont variés. « Parfois, à peine on retire une affiche ou une banderole, qu'une autre est installée. Sans oublier que certaines restent exposées pendant des mois au même endroit », déplore-t-on à la Communauté urbaine de Yaoundé (Cuy). Junior Mbilongo, le directeur de l'agence Label, entreprise en charge de diriger la campagne contre l'affichage sauvage à la Cuy fait savoir que la campagne sera renforcée. Selon lui, il sera question de travailler en collaboration avec les forces de l'ordre. « Nous avons assez sensibilisé. Il est temps de passer à la répression. La personne qui sera prise en train d'écrire ou de coller une affiche devra payer une amende ou alors sera mis en garde à vue », soutient le responsable. Vu l'ampleur du phénomène, mais surtout cette forme d'incivisme qui gagne du terrain, certains habitants prennent les devants. C'est ainsi que l'on lit régulièrement ici et là : « Interdit de coller les affiches sur les murs », « Attention, le mur n'est pas un espace d'annonces publicitaires »... Ces avertissements récurrents sont généralement sans effet. Car même à côté de ces interdictions, les affichages persistent.

## La brigade d'entretien invisible

**A**u niveau du ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières (Mindaf), il existe des brigades spécialisées d'entretien qui, en liaison avec les différentes administrations concernées, ont la charge d'élaborer des programmes, le suivi et le contrôle des travaux d'entretien des immeubles de grande importance ou de groupes d'immeubles. Mais à l'observation ces brigades ne donnent pas satisfaction. Il se pose déjà un problème de moyens financiers, budgétaires, nécessaires pour mener à bien cet entretien. Selon des avis, les moyens ne suivent pas toujours pour mener de façon satisfaisante le travail d'entretien. L'entretien de l'immeuble ministériel n°2, par exemple, coûte énormément cher, compte tenu de sa hauteur. A titre illustratif, pour l'exercice 2009, il était prévu près de 350 millions de francs pour la rénovation de deux des six cabines d'ascenseur, la réhabilitation du circuit d'eau et d'électricité. Cette enveloppe budgétaire était également allouée pour une étude diagnostique qui était envisagée en vue de la réhabilitation globale de l'immeuble, c'est-à-dire la climatisation, l'électricité, la peinture, la plomberie sanitaire, etc. « La maintenance y est approximative parce que certains équipements produits en machine ne le sont qu'une seule fois. Les ascenseurs sont vétustes. Pour l'eau, la climatisation, il y a des pièces qui ont été produites dans la construction de l'immeuble, que l'on ne retrouve plus sur le marché », expliquait encore le chef de la brigade spécialisée d'entretien numéro un chargé de l'immeuble ministériel numéro deux.

# Des ascenseurs dans le coma

**D**ans les ministères, on a désormais affaire à des ascenseurs agressifs. Pour si peu et ils se referment sur vous. Si l'on n'est pas adepte de la patience, les escaliers vous sont servis. Sinon, il vaut mieux prendre son mal en patience. Ces ascenseurs n'ont que faire de votre statut dans la hiérarchie administrative. Une climatisation servie en jets saccadés ou par intermittence, quand on est chanceux. Sinon, contentez-vous d'ouvrir les vitres du bureau. L'ensemble des édifices publics présentent les mêmes problèmes. Qui peuvent mettre en péril la vie des locataires de ces édifices publics. Surtout que le Cameroun fait par moment face à des périodes de délestage d'électricité. Se retrouver coincer dans un ascenseur défaillant au 22e étage d'un immeuble, serait l'une des pires situations souhaitables, surtout que les services de dépannage ont un rythme d'intervention comparable à la démarche d'une tortue. L'immeuble ministériel n°2 est un exemple patent. Celui-ci abrite les services



de plusieurs départements ministériels, ce qui justifie l'affluence d'usagers et de personnels. Peu nombreux sont ceux qui, parmi eux, sont prêts à s'engager dans la cage d'escaliers pour rejoindre le 18e étage. « C'est fastidieux. Vous imaginez ce que ça fait aux jambes de monter à pied ? », s'indigne un usager. Alors, on préfère attendre le temps qu'il faut pour prendre l'ascenseur. Problème : sur les quatre

installés dans l'immeuble ministériel n°2, seuls deux fonctionnent normalement. Avec peine parfois. « Il faut appeler les cages plusieurs fois et les commandes ne marchent pas toujours. En plus, on ne peut pas s'arrêter à tous les étages. Tu es parfois obligé de descendre un ou deux étages avant ou après et continuer dans les escaliers », se plaint Martin S., usager. « Il en existe très peu et encore moins qui

fonctionnent. Et ceux-là ne sont pas toujours entretenus. Ce qui cause un manque à gagner important en termes de temps et d'opportunité. Et en ce qui concerne la sécurité, on n'est pas toujours tranquille. En tout cas, j'ai la hantise de rester bloqué à l'intérieur un de ces jours ou que le câble lâche », avoue un employé de ministère. Sans parler de ces cages d'ascenseurs aujourd'hui transformées, dans certains édifices publics, en magasins où sont refoulés tous les documents d'archives. Dans certains ministères, comme celui de l'Éducation de base ou de la Fonction publique et de la Réforme administrative, on note une relative maintenance de ces importants moyens de déplacement. Mais leur nombre reste insuffisant. « On se bagarre pour utiliser des ascenseurs et ce n'est pas pratique du tout », reconnaît un usager. Les cages d'escaliers, malgré le fait qu'elles sont souvent transformées en débarras, ont encore de beaux jours devant elles.

## La nouvelle vie de l'Immeuble de la mort

**L'**édification de l'Immeuble ministériel numéro 1 est engagée en 1984. Il était alors question pour le nouveau régime en place, de doter le Cameroun de 1000 nouveaux bureaux administratifs. En outre, l'État s'engageait à construire au même moment l'Immeuble ministériel numéro 2. C'est ce dernier qui abrite en ce moment le ministère de l'Enseignement supérieur. Celui-ci a été livré bien après les délais impartis. Pour ce qui est de l'Immeuble ministériel numéro 1, les travaux de construction sont interrompus en 1987. Ils n'avaient été réalisés qu'à 85%. Deux raisons sont évoquées : les vibrations causées lors du passage du train et la crise économique. Selon les experts, il fallait 25 milliards Cfa pour achever les travaux. Le site a abrité entre temps le siège de la Loterie nationale avant d'être abandonné. Il est devenu un repaire de malfaiteurs. Cet état de chose a duré 25 années.



Entre temps, l'immeuble va se transformer en un haut lieu d'insécurité au cœur de la cité capitale où des drames se nouaient de jour comme de nuit. Un immeuble vandalisé, pris en otage par des bandits et où des reptiles et des rongeurs avaient fini par faire leurs nids. Une histoire pénible où les témoins se rappellent l'ombre funeste qui y

planait si longtemps. Et, on peut comprendre l'émotion de l'artisan principal de la réhabilitation. La Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps) n'y a pas seulement cru. Elle y est parvenue avec un budget de loin inférieur à ce que des études antérieures avaient estimé pour réhabiliter l'immeuble ministériel N°1. Ce que les initiés présentent

comme le plus grand complexe immobilier de l'Afrique noire a été remis sur les rails avec près de 15 milliards de Fcfa. Un joyau architectural dont les travaux de rénovation ont pris trois ans à Shanxi Construction, l'entreprise chinoise qui a construit le palais des Sports de Warda. À noter que le Complexe immobilier de l'Émergence est construit sur une superficie de 30 000 m². Il consiste en 4 blocs de 18, 7, 5 et 3 niveaux. Il comporte près de 400 bureaux, 8 ascenseurs, 8 salles de réunion et 250 places de parking. 5 groupes électrogènes mettent la structure à l'abri des pénuries d'énergie électrique. Avec ses jets d'eau, le tout nouveau Complexe tranche définitivement avec la structure hideuse et effrayante d'autrefois. Selon certaines sources, il s'agit de l'ouvrage le plus important de la ville de Yaoundé, même si l'on déplore déjà des pannes au niveau des ascenseurs.

# Les bâtiments publics font pâle figure

**M**oussa Yaya est parti de loin pour rendre visite à ses enfants à Yaoundé. Et pour le distraire, on lui fait découvrir la cité capitale. Il a souvent entendu parler des ministères et il veut voir à quoi ressemble ce genre de bâtiment. En partant de son lointain village, il avait en idée des immeubles tout neufs et tellement beaux qu'il avait même projeté d'y faire des photos. Mais seulement, le vieillard aime aller au-delà de ce qu'on veut qu'il voit. Et Moussa Yaya a été servi. Dans nombre de ministères où il est entré, sa déception a été grande. Le ciment n'est plus qu'un vieux souvenir sur le sol, après les millions de paires de chaussures qui s'y sont frottées. Si ici on trouve des serrures cassées, ailleurs, se sont les vitres brisées ou complètement sales qui l'ont désolé. En homme méticuleux, il a demandé à aller au « petit coin ». « Là, j'étais tellement dégoûté que l'envie de me mettre à l'aise s'en est allée. L'eau coulait de partout et ceux qui étaient passés avant moi n'avaient pas songé qu'il y aurait d'autres personnes après », raconte le vieil homme. « C'est à se demander si les gens qui travaillent ici n'ont pas de domicile », a-t-il



souligné. Et il ne s'agit là que d'une partie du mal être des bâtiments publics. Il faut ajouter à cela les mauvaises odeurs, les peintures défraîchies, les éternelles pannes d'électricité qui plongent les escaliers en permanence dans le noir – pour le malheur des dames qui se cognent sans cesse les pieds. Quant aux délégations régionales, filles légitimes des ministères, on leur appliquerait volontiers la formule « telle mère telle fille », car elles ne sont guère mieux loties. Si leur état n'est

même pas plus inquiétant. Même les employés se disent mal à l'aise d'y travailler. « Ce n'est pas facile pour nous, parce que nous ne pouvons même pas aménager nos bureaux comme nous en avons envie. C'est plus difficile encore côté hygiène, car il faut faire des acrobaties pour tenir toute la journée », explique Claude M., chef de bureau dans une délégation départementale. Pour certains, cette atmosphère a des répercussions sur leur rendement. Mais l'ampleur du « désastre » ne se limite pas seulement aux gratte-

ciels relevant du patrimoine de l'État. Des bâtiments abritant des institutions de la République, ainsi que la plupart des résidences officielles du président de la République dans les provinces, ne sont pas épargnées. Que le président Paul Biya passe nuit dans l'une de ses résidences au Cameroun relève d'un miracle. Il fut pourtant une époque où les résidences étaient régulièrement fréquentées. Le tout premier président de la République du Cameroun y séjournait fréquemment. C'est d'ailleurs pour diminuer les coûts de ses séjours à l'intérieur du pays ainsi que ceux de l'hébergement de certains hôtes de marque que l'idée de ces résidences lui est venue. « Le président Ahidjo séjournait non seulement dans les résidences présidentielles, mais aussi chez certains patriarches à Douala », témoigne un officier supérieur de l'armée à la retraite. Il raconte avec beaucoup d'émotion les passages du prédécesseur de Paul Biya dans son palais de Bonanjo, avec des visites la nuit tombée, chez Tanko Hassan ou encore chez Tanko Ahmadou à Bonabéri.

## Les usagers également indexés

**L**es lacunes observées dans la maintenance ne sont uniquement dues au manque de moyens. Il y a peut-être aussi, pense-t-on, un problème d'utilisation, venant des usagers. Le comportement de certains usagers qui ne font pas une utilisation toujours raisonnable de ces infrastructures, notamment les ascenseurs souvent mal manipulés et à contre-temps est également à fustiger. Il y a aussi l'importance de la panne de l'ascenseur : si elle est légère le problème peut être résolu plus facilement que s'il s'agit d'une grosse panne. Mais, encore une fois, l'idéal est que la panne soit réparée le plus vite possible. L'Etat fait beaucoup d'efforts pour l'entretien des édifices et bâtiments publics. En plus des sommes débloquées à cet effet, des réflexions sont constamment menées pour améliorer les actions, en tenant compte des insuffisances constatées au fil du temps. Le simple cas des sanitaires en dit long. On le voit, les gens y utilisent parfois n'importe quoi. Dès lors, plusieurs responsables dans un élan de sensibilisation, appellent à l'effort de tous, car l'entretien du bien public est l'affaire de tous, c'est-à-dire de chacun, à son niveau. Du peintre chargé de remettre une couche de peinture au technicien pour le dépannage des installations en passant par la célérité que doivent observer les fonctionnaires en vue du décaissement des fonds réservés à l'entretien.

## Le paysage architectural négligé

**D**ans le cadre de la circulaire 003/Cab/Pm du 18 avril 2008, relative au respect " des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ", l'alors Premier ministre, Ephraïm Inoni, avait recommandé aux fonctionnaires, gestionnaires et attributaires des marchés publics que « les projets de construction des bâtiments et édifices publics et routes, intègrent (...) et prennent en considération, les préoccupations de la circulaire N°002/Cab/ PM du 12 mars 2007 relative à l'utilisation des matériaux locaux dans la construction des bâtiments publics d'au plus R+1. » Dans le document de mars 2007 justement, l'ex- chef du gouvernement relevait d'abord que « plusieurs années après la mise en œuvre des mesures traduisant la volonté du gouvernement de



promouvoir l'utilisation des matériaux locaux dans les constructions les résultats sont restés en deçà des attentes, en dépit de l'abondante disponibilité des matières premières, de l'existence d'une main d'œuvre qualifiée et de la présence de plusieurs

opérateurs sur le terrain ». De l'avis de plusieurs opérateurs privés du secteur du bâtiment, le constat du Pm était pertinent, l'utilisation des matériaux locaux dans la construction des bâtiments publics reste très faible. Pour eux, le texte d'Inoni Ephraïm avait

le mérite de faire rêver : si les maîtres d'ouvrages l'applique, même au 10ème, il y aura une révolution dans le paysage architectural de nos agglomérations. Les briques de terre cuites, de terre comprimée, les tuiles et le bois seront mieux valorisés. En fait, il était question de valoriser l'emploi des matériaux locaux localement fabriqués en vue de réduire les coûts de réalisation des équipements nationaux. La circulaire de l'ex-Pm puisait son fondement, entre autres, dans le fait que très peu d'édifices publics ont été construits en matériaux locaux : à Yaoundé, le département d'histoire de l'Université de Yaoundé I, la guérite de la Crtv radio, l'Institut national de géographique. A Douala, la délégation provinciale de la Culture. Dans l'arrière-pays, on n'en trouve pratiquement pas. En dehors de quelques initiatives individuelles.

GESTION DES CRISES

# Paul Biya a le soutien de l'Upc

**Le secrétaire général de ce parti l'a rappelé, hier à Yaoundé, à l'occasion de la cérémonie de réception des vœux des militants de l'Union des populations du Cameroun (Upc).**



Les militants et sympathisants de l'Union des populations du Cameroun (Upc) ont présenté leurs vœux de nouvel au secrétaire général du parti, Bopooh Lipot Robert, par ailleurs député du Nyong-Ekéle, mercredi 06 mars. Ce dernier était en compagnie, pour cette occasion, des membres du bureau du parti à l'instar du président du bureau du comité directeur, Alhadji Baba Garba et du secrétaire général de du comité d'organisation, Leke Besongoh Akemfor, pour ne citer que ceux-là. Comme principales articulations, le mot de bienvenue du porte-parole de l'Upc, le discours du secrétaire général, la présentation des vœux proprement dite, le point de presse venant mettre un terme à la rencontre. Dans son discours, le député du

Nyong-Ekéle, s'est appesanti sur les deux principales actualités du Cameroun que sont l'insécurité et le tribalisme. Le parti du crabe pense que le président de la République tient le bon bout dans la résolution de ces crises et en conséquence, «apporte son soutien au chef de l'État, chef suprême des armées, son excellence M. Paul Biya, ainsi qu'aux forces de défenses et de sécurité, pour vaincre toutes les forces qui déstabilisent le Cameroun». Loin de faire l'éloge du président du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), le secrétaire général de l'Upc a tenu à féliciter Paul Biya pour la sagesse et l'intelligence dont il a fait preuve dans la manière de gérer les crises actuelles.

**Paix sociale.** Pour ce parti, la sauvegarde de la paix sociale et la promotion de l'unité nationale, font partie de sa feuille de route pour le développement du Cameroun. Dans la même lancée, il exhorte ses militants à

pratiquer une politique moderne, en respectant les exigences institutionnelles. «L'Union des populations du Cameroun, a tenu à présenter ses vœux aux journalistes, militants et sympathisants de notre parti, dans une volonté de lancer un vibrant appel à l'unité de notre parti» a-t-il indiqué pour soutenir ses propos. Et Bapooh Lipot d'ajouter: «Nous voulons ici dire à tous les militants de l'Upc, où qu'ils se trouvent que nous avons engagé des actions nécessaires à l'unité de notre parti, et qu'il faut faire triompher l'esprit de dialogue, de pardon et de tolérance.» Il faut dire que le même message de l'Upc à ses militants et sympathisants est également formulé à l'endroit de toute la classe politique camerounaise. Particulièrement à ceux des leaders politiques, qui, dans une volonté d'arriver au pouvoir par tous les moyens, ne parviennent même pas à considérer le Cameroun comme Nation. Le parti de Um Nyobe, à travers son secrétaire général, entend

faire ce recadrage pour que la scène politique camerounaise ne soit plus considérée comme une véritable jungle. «Il est claire, qu'il y a quelque part, une volonté de déstabiliser notre pays, il ne faudrait donc pas que les partis politiques se transforment en de véritables officines de déstabilisation de notre pays, d'où cette interpellation.» s'insurge-t-il, avant de poursuivre: «Nous avons ici à relever devant toute la communauté nationale que le 07 octobre 2018 est derrière nous. Le Cameroun a aujourd'hui, un président élu souverainement, il s'agit du président Paul Biya. Il faudrait donc que notre classe politique passe à autre chose, ce qui est plus important encore aujourd'hui, c'est le développement de notre nation». La cérémonie s'achève avec une invite aux jeunes à s'investir massivement aux élections législatives prochaines.

Achille Eloundou

## Nécrologie



**Monsieur Geraldo Amara**  
Rédacteur en chef du quotidien L'épervier a le regret d'annoncer, le décès de sa mère veuve **Essomba née Mindzong Philomène.**  
Décès survenu le 20 Février 2019 à Yaoundé.

### Programme

**Du 20 février AU 14 mars 2019**  
Recueillement tous les soirs au domicile familiale sis à Eloumden

**Vendredi 15 mars 2019**  
**13 heures :** Levée de corps à la morgue de l'hôpital militaire de Yaoundé(Ekounou)  
**14 heures :** Arrivée et installation de la dépouille à Eloumden  
**20 heures :** Messe suivie de la veillée jusqu'à l'aube.

**Samedi 16 mars 2019**  
**10 heures :** début des cérémonies traditionnelles (Nsili Awu)  
**12 Heures :** Messe et témoignages  
**13 heures 00 :** Inhumation et collation



# Nalova Lyonga recommande une franche collaboration

*En installant les 13 hommes et femmes promus le 25 février, hier à Yaoundé, le chef du département a également demandé que ces derniers prennent rapidement la pleine mesure de l'importance de leurs missions.*

Henri Bomba

Les hauts responsables du ministère des Enseignements secondaires nommés par décret du premier ministre en date du 25 février, ont officiellement pris fonction. Le ministre des Enseignements secondaires, Pr. Nalova Lyonga qu'accompagnait, pour l'occasion, le secrétaire d'État auprès du Minesec, en charge de l'Enseignement normal (Seesen), Boniface Bayaola les a installés, dans l'après midi du mercredi 6 mars, dans la salle B de son département ministériel, en présence du ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Monouna Foutsou, de leurs supérieurs hiérarchiques, de leurs collaborateurs ainsi que de leur famille respective. Occasion pour la patronne du département de dire son émotion en voyant du beau monde ayant fait le déplacement pour la circonstance et surtout de féliciter les promus. Occasion également pour Nalova Lyonga, de formuler nombre de recommandations, mieux de dérouler le cahier de charges des 13 hauts cadres des services centraux, dont 3 conseillers techniques (Ct), un inspecteur des services (Is), des inspecteurs coordonnateurs généraux (Icg), des directeurs, du directeur des ressources humaines (Drh), du directeur des examens, des concours et de la certification (Decc), du directeur de l'Enseignement normal, du directeur des ressources financières et matérielles (Drfm), tout comme celui du chef de la division des projets, de la planification et de la coopération.

**Orientations.** Selon le ministre Nalova, la nouvelle équipe est constituée de fonctionnaires de haut rang ayant tous atteint la plus haute marche dans leurs



L'assistance attentive

grades respectifs. Elle ajoute que ce sont des femmes et des hommes à l'expérience avérée et qui se sont distingués depuis plusieurs années par leur bonne manière de servir dans les différents postes de responsabilités qu'ils ont tour à tour occupés. Malgré cela, l'appropriation des attributions clairement définies dans le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du ministère des Enseignements secondaires est ainsi recommandée aux promus en vue de leur efficacité. «Je vous demande de prendre très rapidement la pleine mesure de l'importance de vos missions et de vous mettre au travail.» indique-t-elle, avant d'ajouter «Pour

un meilleur accomplissement de vos nouvelles missions, je recommande à vous tous de promouvoir le travail en équipe, de faire montre d'esprit d'initiative et de franche collaboration à tous les niveaux en vue d'une meilleure circulation de l'information.»

### Recommandations singulières

Devant supérieurs hiérarchiques, collaborateurs, parents et autres invités, Nalova Lyonga va dérouler un chapelet de recommandations singulières. Parce que le rôle des Conseillers techniques est plus que déterminant eu égard au contexte, le chef du département attend des

propositions concrètes de nature à rendre les actions du ministère pertinentes, efficaces et efficientes. Des propositions surtout en cohérence avec les orientations contenues dans les discours du Chef de l'État, le programme économique et financier 2019 du Cameroun, la feuille de route et le texte organique du ministère, le Document de la Stratégie pour la Croissance et de l'Emploi (Dsce) et le Document de Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation (Dssef). Au directeur des ressources humaines, de mettre un point d'honneur sur la formation des personnels, toutes catégories confondues, à travers l'élaboration d'un plan de formation approprié ; la gestion prévisionnelle des effectifs des personnels et le traitement diligent des dossiers de carrière et de solde. D'autres recommandations aussi pertinentes les unes que les autres seront adressées à l'inspecteur des Services N°1, aux inspecteurs coordonnateurs généraux, au directeur de l'Enseignement normal, au directeur des ressources financières et matérielles, au chef de la division des projets, de la planification et de la coopération ainsi qu'au directeur des examens, des concours et de la certification. Se souciant du traitement des usagers, l'ex recteur de l'université de Buea saisit l'occasion de cette cérémonie pour lancer un vibrant appel aux promus pour que le bilinguisme officiel, français et anglais, soit effectif dans les différentes administrations du Minesec. La cérémonie s'achève avec des encouragements des familles, rendez-vous étant donné pour la suite des festivités dans les foyers, surtout que la journée d'aujourd'hui a été déclarée libre pour les promus par Nalova Lyonga.

## Ils ont dit...



**Nalova Lyonga, Minesec**

### «Ils sont tous à la hauteur»

Les attentes sont si grandes, je suis désolée pour eux, mais ils sont tous à la hauteur. Parce que nous ne les avons pas pris de l'extérieur, surtout de l'intérieur. Ils sont ici depuis plusieurs années. Je suis sûr qu'ils vont merveilleusement s'acquitter de la tâche qui leur incombe. Je suis tellement contente de les avoir. Et comme je leur ai dit, nous sommes tous au ministère et nous allons faire le travail.



**Comfort Orock, directrice des ressources humaines**

### «Nous promettons de suivre ses instructions à la lettre»

Je dis merci au bon Dieu pour cette nomination et au chef de l'État, par mon ministre, le ministre des Enseignements secondaires, pour avoir eu cette confiance pour les services rendus. Nous promettons de suivre ses instructions à la lettre. Puisqu'elle nous a donné ses instructions, nous devons accomplir sa vision pour que tout ce qu'elle a prévu soit fait et que l'enseignant soit gagnant à la fin.



**Adams Oyono, conseiller technique N°1**

### «Nous appréhendons les challenges auxquels nous devons faire face»

À titre personnel, c'est une fierté. Vous savez, lorsque vous commencez une carrière et que en plein milieu, vous vous retrouvez conseiller technique, ça dénote quand même la qualité de votre travail et la reconnaissance de la hiérarchie envers ce que vous faites. mais dans le même temps, nous appréhendons les challenges auxquels nous devons faire face, compte tenu du nouveau programme économique présenté par le Premier ministre, les directives du chef de l'État et les balises, à titre opérationnel, que le ministre des Enseignements secondaires est en train de mettre en place à travers le nouveau concept Clean school. Nous avons la lourde responsabilité, la lourde charge de nous impliquer davantage pour les succès des politiques nationales pour qu'émergent et vivent également le vivre ensemble et l'intégration nationale tant souhaités à travers la pédagogie, à travers l'éducation, à travers les Enseignements secondaires.

# Les populations formées aux Tic

Les lauréats de la promotion Nzie Sylvie ont reçu leurs attestations de fin de formation le 5 mars, au foyer municipal de la ville. Dans le cadre de l'opération Mijef 2035, en présence du représentant de l'Iai, Armand Claude Abanda.

Destin Mballa

**P**endant deux semaines, une centaine de personnes (hommes, femmes et élèves) a été formée à l'utilisation des logiciels Word, Excel, Powerpoint. Mais aussi au montage de projets et à l'utilisation de l'internet. L'initiative de cette opération est de madame Sylvie Nzié, marraine de la promotion. Selon cette dernière, l'opération Mijef 2035 dans la ville de Lolodorf est une aubaine qui vise l'insertion socioprofessionnelle des populations.

Dans son allocution, le maire de la commune représenté par sa deuxième adjointe a ouvert le bal des allocutions. La magistrate municipale a émis le vœu de voir sa municipalité figurer parmi les villages planétaires grâce à l'outil internet.

La marraine de la promotion, Nzie Sylvie a quant-à-elle indiqué que l'opération Mijef 2035 est une aubaine qui va faciliter l'insertion socioprofessionnelle des populations de Lolodorf. Elle permet aussi de réduire la fracture numérique entre le Cameroun et l'occident.

« Les connaissances acquises au cours de cette formation représentent un atout majeur pour les lauréats. Elle ouvre la voie à de nouveaux horizons. Raison pour laquelle, j'invite les récipiendaires notamment les jeunes à en faire bonne usage » a déclaré la marraine de la formation.

Nzie Sylvie dans son discours n'a pas manqué de saluer les œuvres de l'IAI Cameroun notamment l'opération 100.000 femmes horizon 2012. Elle a appelé les femmes à célébrer le 8 mars dans la dignité. Mieux, Nzie Sylvie a demandé ses sœurs de s'approprier le thème de cette journée qui est intitulée « Croisade contre les inégalités faites aux femmes ».

Armand Claude Abanda pour sa part a indiqué que les formations de masse comme Mijef 2035 doivent avancer avec l'adhésion massive des populations. Le représentant résident de l'IAI Cameroun a appelé les récipiendaires à mettre à profit les connaissances acquises dans le cadre de cette formation.

Prenant l'exemple d'un agriculteur qui veut écouler sa marchandise sur les



Armand Claude Abanda félicite les récipiendaires



Photo de famille

marchés, mais qui est confronté aux difficultés logistiques, Armand Claude Abanda a expliqué l'opportunité et la facilité qu'offre l'outil informatique pour faire connaître la marchandise sur le marché et attirer les clients. Toutefois, il n'a pas oublié d'édifier les récipiendaires sur la façon d'utiliser leurs compétences pour avoir du succès. L'on retiendra que « pour avoir la meilleure altitude, il ne suffit pas seulement d'avoir la bonne aptitude, mais surtout la bonne attitude et que

cela soit une habitude et se fasse en toute quiétude. » Au terme de la cérémonie, Nzie Sylvie a reçu le certificat de marraine de l'Iai Cameroun pour ses œuvres dans la localité de Lolodorf.

En retour, Armand Claude Abanda qui a été fait notable de la chefferie de Lolodorf a également reçu plusieurs cadeaux parmi lesquels la statuette d'une femme vertueuse et une canne symbole du pouvoir traditionnelle. Rappelons que ce n'est pas la

première fois qu'Armand Claude Abanda se rend à Lolodorf, ville coloniale et historique qui se trouve dans le département de l'Océan, région du Sud. Sa première visite remonte en 2012 dans le cadre des opérations 100.000 femmes. Hier, le patron de l'Iai en était à sa troisième visite toujours dans le cadre de l'initiation des populations à l'outil informatique.

## Réactions



**Denis Akhatati, Sous-préfet de Lolodorf**

**«Toute ma gratitude à l'Iai qui vient réduire la fracture numérique dans mon arrondissement»**

«Je suis satisfait et exprime ma profonde gratitude à l'égard de l'Iai qui vient dans mon arrondissement réduire la fracture numérique et qui sort 100 administrés de l'analphabétisme. C'est un principe, connu de tous, qu'au troisième millénaire celui qui ne connaît pas l'informatique est un analphabète. Je remercie également la marraine qui a eu l'initiative de faire former les populations dans divers domaine informatique. Cette formation ouvre des horizons nouveaux aux bénéficiaires.»



**Nzie Sylvie**

**«J'ai voulu partager les opportunités des Tic avec mes frères et sœurs de Lolodorf»**

Je remercie profondément la première dame, Chantal Biya pour la justesse du projet. Je témoigne aussi ma profonde gratitude à l'égard de l'Iai Cameroun. Connaissant les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et de la communication, j'ai pensé qu'il était important de les partager avec les populations de Lolodorf. D'autant plus que j'avais constaté au cours d'une causerie éducative que celle-ci n'avaient aucune connaissance de l'ordinateur.»



## INSTITUT AFRICAIN D'INFORMATIQUE IAI-CAMEROUN

Centre d'Excellence Technologique Paul BIYA

# CONCOURS

### SAMEDI 13 AVRIL 2019 À 07H30

## Elèves Ingénieurs des Travaux Informatiques options :

1

### Systemes & Réseaux

*Titulaires d'un Baccalauréat  
Scientifique ou Technique*

2

### Génie Logiciel

*Titulaires d'un Baccalauréat  
toutes séries*

3

### Génie Logiciel

*(Section anglophone)*

*Titulaires d'un GCE Advanced  
Levels toutes séries*

#### CONSTITUTION DES DOSSIERS :

\*Demande manuscrite timbrée (1000 F cfa) adressée au Représentant Résident de l'IAI-Cameroun précisant la Filière et le Centre d'examen choisis, \*un curriculum vitae, \*un certificat médical, \*une copie d'acte de naissance, \*trois photos d'identité, \*une copie légalisée du diplôme requis, \*12500 FCFA (non remboursable) de frais de concours, \*une enveloppe timbrée à 500 FCFA (timbre-poste) avec l'adresse du candidat inscrit au verso.

#### DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ DES DOSSIERS :

**Mercredi 10 Avril 2019 à 12h00**

#### LIEUX :

Siège de la Représentation de l'IAI- au Cameroun à Yaoundé sis à Nkolonga (242 729 957) ou dans l'un de nos centres : Douala (699 066 037) ; Ebolowa (6708 769 794); Garoua (699 046 469) ; Maroua (655 686 561) ; Ngaoundéré (661 099 908), Yaoundé (694 107 364) ; Bafoussam (699 682 556) ; Dschang (699 682 556) ; Abong-Mbang (699 581 726) ; Batoari (694 211 841) ; Bertoua (697 285 692); Obala (698 150 035) ; Boua (677 159 551); Bafang (696 803 110), Bamenda et Mbouda (674 777 041 / 696 068 398), Kribi (676 52 28 95).

### APRÈS LE DIPLÔME D'INGÉNIEUR DES TRAVAUX INFORMATIQUES 2 OPTIONS POSSIBLES

1

### Master Informatique Bac + 5 (Diplôme Français)

2

### Ingénieur de Conception en Informatique Bac + 5 (Diplôme Français)

B.P. 13 719 Yaoundé-Cameroun

Site Web : [www.iaicameroun.com](http://www.iaicameroun.com) e-mail : [contact@iaicameroun.com](mailto:contact@iaicameroun.com)

Tél. : +237 242 72 99 57 / 242 72 99 58



# ENERTIC

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET TIC EN AFRIQUE CENTRALE

Partenaires Techniques

## IFTIC-SUP



## CONCOURS

Pour une formation accélérée de 100 techniciens en installation des équipements solaires

Date de concours : Samedi 16 Mars 2019



Date limite de dépôt des dossiers :  
Mercredi 13 Mars 2019 à 12 h

### PROGRAMME DE FORMATION SUPERVISÉ PAR NOTRE PARTENAIRE ISRAËLIEN DE RENOMMÉE MONDIALE "BLEUPOWER"

- Production de l'énergie électrique et de l'énergie solaire ;
- Montage des équipements électriques ;
- Installation des kits solaires ;
- Maintenances des dispositifs solaires ;
- Module de formation MIJEF 2035 (Informatique, initiation à l'entrepreneuriat et à la citoyenneté).

Date début des cours : Lundi 18 Mars 2019

### Conditions d'admission

L'admission se fait exclusivement par voie de concours.  
Elle est ouverte à tout candidat titulaire du BEPC ou du CAP.

### Dossier de candidature :

- 1)- Une demande manuscrite adressée au PCA de l'IFTIC-SUP;
- 2)- une copie certifiée conforme du BEPC ou du CAP ;
- 3)- Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois mois;
- 4)- 04 photos d'identité (4X4) ;
- 5)- 5.000 CFA des frais de dossier.

A l'attention des collectivités territoriales décentralisées et des institutions privées et étatiques, une offre de formation est disponible pour les agents et cadres de ces institutions.

Contacts : Tél. : 677 924 889 / 699 539 324 / 674 531 333

B.P. 33 384 Yaoundé, Awaé-escalier Tél. : +237 243 01 32 33 / 677 924 889 / 699 539 324

Site web : [www.iftic-sup.net](http://www.iftic-sup.net) e-mail : [contact@iftic-sup.net](mailto:contact@iftic-sup.net)